

Émission : 01-12-2020

Mise à jour : 23-12-2021

## Directive ministérielle

DGPPFC-  
029.REV1

- Catégorie(s) :
- ✓ Mère-enfant
  - ✓ Femmes enceintes
  - ✓ Transfert
  - ✓ Obstétrique
  - ✓ Accouchement
  - ✓ Nouveau-nés et enfants

### Algorithme sur les transferts des femmes enceintes

Remplace la  
DGPPFC-029  
diffusée le 1<sup>er</sup>  
décembre 2020

Expéditeur :	Direction générale des programmes dédiés aux personnes, aux familles et aux communautés (DGPPFC)
--------------	--



Destinataire :	Tous les établissements du RSSS
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Directeurs des programmes jeunesse;</li><li>• Direction des services hospitaliers;</li><li>• Direction des soins et des services hospitaliers.</li></ul>

Directive	
Objet :	Organisation des services pour la clientèle femmes enceintes, nouveau-nés et enfants
Mesures à implanter :	Organiser les services pour la clientèle femme enceinte, nouveau-nés et enfants pour tenir compte de la réalité des établissements et de mieux répartir les volumes de prise en charge. <b>Les sections révisées sont en surbrillance jaune.</b>

Coordonnées des secteurs et des personnes ressources	
Direction ou service ressource :	Boîte corporative de la Direction générale des programmes dédiés aux personnes, aux familles et aux communautés : <a href="mailto:dgppfc@msss.gouv.qc.ca">dgppfc@msss.gouv.qc.ca</a>
Documents annexés :	Directive DGPPFC-029.REV1

Nous ne pouvons vous garantir que vous avez en main la dernière version de la présente directive. Pour consulter les directives émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux visitez le :

[msss.gouv.qc.ca/directives](https://msss.gouv.qc.ca/directives)

**Original signé par**  
La sous-ministre adjointe,  
Dominique Breton

**Lu et approuvé par**  
La sous-ministre  
Dominique Savoie